

Droit : maltraitance des seniors brisez le tabou!

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Génération plus : bien vivre son âge**

Band (Jahr): - **(2015)**

Heft 74

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Maltraitance des seniors : brisez le tabou !

Depuis 2002, l'association alter ego guide les proches et victimes tout en formant les professionnels pour sortir du silence et prévenir ces abus au quotidien.

300 000, c'est le nombre estimé de victimes de la maltraitance des plus de 65 ans en Suisse! Des actes subis à leur domicile, en hôpital ou en institution. Pourtant, le sujet reste tabou, les dénonciations rares. Un silence qu'alter ego, association romande et latine pour la prévention de la maltraitance des personnes

ego, et professeure à l'Institut et Haute Ecole de la Santé La Source. Des statistiques basées sur 80 situations traitées depuis 2013, montrent ainsi une majorité de victimes femmes, âgées de 80 à 99 ans. Les abus financiers – vols – sont les plus fréquents (33 %), suivis des violences psychologiques (28 %), de négligences passives ou actives (19 %) et médicamenteuses (5 %).

sa manière de concevoir son propre bien et à ses priorités de vie. La maltraitance survient souvent involontairement et par manque de communication. Craignant un refus, on force par exemple la personne à entrer en EMS en vidant son appartement "dans son dos" lorsqu'elle séjourne à hôpital. Au lieu de cela, il faudrait en discuter avant avec elle, l'impliquer dans le processus de décision, en visitant des EMS avec elle ou en lui proposant un court séjour», note la spécialiste.

Manque de temps, stress et ignorance aussi amènent des négligences et blessures, involontaires ou intentionnelles: oubli de médicaments, manque de soins d'hygiène de base, gestes brusques ou inadéquats, infantilisation, etc.

Mais identifier une situation de maltraitance reste délicat. En cas de doute ou de suspicion, Delphine Roulet Schwab conseille d'en parler avec la personne âgée elle-même. Et de contacter un professionnel de confiance (médecin traitant, par exemple) ou alter ego pour recevoir des conseils ad hoc. ELLEN WEIGAND



« La maltraitance survient souvent involontairement et par manque de communication »

DELPHINE ROULET SCHWAB, MEMBRE DU COMITÉ D'ALTER EGO, ET PROFESSEURE

âgées, s'attache à briser depuis 2002. Elle informe et guide ainsi les témoins – professionnels ou proches – les victimes, et également les auteurs demandant de l'aide, à travers les méandres administratifs et légaux, pour signaler la maltraitance à qui de droit et aider les personnes concernées. Un soutien indispensable, apporté à travers sa permanence téléphonique (0848 00 13 13) ou en réponse aux messages vocaux qu'on peut laisser sur son nouveau site web. Alter Ego organise aussi des formations et des pièces de théâtre interactives*.

«La maltraitance prend diverses formes», indique Delphine Roulet Schwab, membre du comité d'alter

Les auteurs étaient de la famille dans 36 % des cas (dont 23 % leur propre enfant) et 28 % des professionnels.

STRESS, IGNORANCE ET MANQUE DE COMMUNICATION

«La famille décide souvent de ce qui est bon ou pas pour la personne âgée, sans s'assurer que cela corresponde à

*Informations: www.alter-ego.ch

LES FORMES DE MALTRAITANCE DES SENIORS

- Vol, fraude, captation d'héritage
- Coups, bousculade, attouchement
- Humiliation, injure, abandon, chantage, menace
- Non-réponse aux besoins d'une personne dépendante
- Agisme, discrimination, atteinte aux droits